

PAUL VERCHÈRES

La fille de Lucifer



BeQ

Paul Verchères

Guy Verchères # 009

La fille de Lucifer

roman

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *Littérature québécoise*

Volume 404 : version 1.0

La fille de Lucifer

Numérisateur : Jean Layette.

Éditions Police Journal

Relecture : Jean-Yves Dupuis.

I

Mort naturelle

Il faisait un beau temps calme et doux d'avril. Le soleil qui obliquait à l'horizon laissait une longue traînée lumineuse sur les eaux immenses du lac Saint-Jean.

Nous filions, Guy et moi, dans son automobile luxueuse, sur une petite route étroite longeant le lac. Nous venions de quitter Roberval en direction de Saint-Félicien. La bourgade sauvage de la Pointe Bleue parut bientôt.

Guy me dit après un silence de quelques milles :

- C'est ici que demeure l'Indien Tarso.
- Celui qui va nous servir de guide à la pêche ? demandai-je.
- Oui. Il nous attend passé Girardville dans sa

cabane sur le bord de la rivière Chaumaqua.

Hélas, nous ne le savions pas encore, mais le destin allait retarder de plusieurs jours notre rencontre avec Tarso et notre partie de pêche.

C'est en trombe que nous traversâmes le petit village suivant qui baignait son flanc dans les eaux du lac.

La poussière de la petite route m'avait donné la soif.

Comme nous passions dans Saint-Félicien je vis un hôtel dont l'annonce pointait dans la rue.

– Eh, Guy, arrête donc ici, fis-je.

Mon aimable voleur de cousin éclata de rire :

– Paul, m'annonça-t-il avec une fausse gravité, tu finiras à Saint-Benoît dans le delirium tremens. je te le prédis.

Cela ne l'empêcha pas d'arrêter comme je l'avais demandé.

La taverne de l'hôtel, à notre entrée, n'avait que deux clients : un fils de cultivateur vêtu en lumberjack et un homme mis en citadin qui

causaient tous deux assis à la même table.

– Deux bouteilles de Black Horse, ordonnai-je.

– Puisque c’est moi qui paye, fit mon cousin, tu pourrais toujours bien me laisser la satisfaction de donner la commande.

Je laissai passer la craque sans protester. Mon voleur et homme de bien a beaucoup d’argent et il aime à me laisser savoir qu’il m’en fait bénéficier plus que de raison.

J’étais pour lui adresser la parole lorsque je m’aperçus que Verchères prêtait une oreille attentive à la conversation de nos deux voisins de table.

Le lumberjack disait à l’autre :

– En abattant un arbre dans le bois cet hiver je me suis donné un coup de hache sur le pied. Ma blessure me fait encore mal. J’irai vous voir à votre bureau ce soir.

C’est alors que je m’aperçus que le compagnon du lumberjack était un médecin, et que de plus il était éméché.

D'une voix légèrement pâteuse il répondit :

– Très bien, Hercule, viens, je t'attendrai. Ma clientèle a baissé, bien baissé. Tu sais pourquoi ?

– Mais non.

– C'est vrai, tu as passé tout l'hiver dans la forêt, tu n'es pas au courant des nouvelles.

Il ajouta :

– Je suis puni parce que j'ai agi trop consciencieusement.

– Comment ça ?

– Je vais te raconter l'affaire, Hercule. Tu connaissais le vieil Anastase Rouleau ?

– Le vieux richard de 90 ans, certainement.

– Eh bien, il est mort.

– Rien d'étonnant à ça, à son âge.

Le docteur remarqua d'un ton lugubre :

– Eh bien, moi, Hercule, sa mort m'a bouleversé, stupéfié.

– Mais pourquoi donc ?

– Parce que sa mort est contraire aux données

les plus élémentaires de la science médicale.

Je m'explique. Le vieil Anastase ne souffrait de rien autre chose que d'usure générale.

Or le meilleur de ses organes usés était son cœur. C'est le cœur qui est en dernier ressort l'arbitre de la vie et de la mort. Le cœur de Rouleau lui donnait encore plusieurs mois de répit. Or il m'est mort sur les bras comme ça, sans avertissement.

Il soupira et poursuivit :

– C'est alors, Hercule, que j'ai fait trop de zèle. Mais ce zèle m'était ordonné par ma conscience professionnelle. Le vieil Anastase était mort sans aucune raison apparente ; il était riche. Dans les circonstances je demandai une autopsie au coroner.

Le lumberjack interrompit :

– Je commence à comprendre, Fideline Lanctot n'a pas dû aimer cela du tout.

– Non, reprit le médecin, la nièce et unique héritière du mort s'est fâchée, a pesté contre moi, a dit que je l'accusais indirectement de meurtre ;

bref, elle a tant fait de ses pieds et de ses mains que j'ai perdu les trois quarts de ma clientèle.

– Et qu'a-t-on découvert à l'enquête ? demanda Hercule.

– Il n'y a pas eu d'enquête.

– Non ? Mais pourquoi ?

– Parce que l'autopsie a révélé que Rouleau était mort de sa belle mort.

– Ainsi vous vous étiez trompé, docteur ?

– Non.

Le lumberjack tressaillit :

– Je ne comprends pas, fit-il.

– Je n'étais pas satisfait de l'autopsie du coroner. Il me permit de la vérifier.

– Ah, et qu'avez-vous découvert ?

– Rien sinon que le cœur du mort avait soudainement cessé de battre, ce qu'il n'aurait pas dû faire avant de longs mois. Quelqu'un a joué criminellement avec ce cœur-là.

Je pensai : Ce médecin est craqué. Ce qu'il

veut dire c'est qu'il a assisté au meurtre parfait qui ne laisse aucune trace ni indice. Or le meurtre parfait est un mythe comme la théorie du mouvement perpétuel.

À ce moment le médecin sortit son portefeuille pour payer la traite à son compagnon. Ses doigts amollis par l'ivresse échappèrent le portefeuille.

Je fus fort étonné de voir Guy se précipiter pour le ramasser ; car il n'est généralement pas tant de service que ça.

Le médecin l'accepta distraitement et ne remercia même pas Verchères.

Comme celui-ci revenait s'asseoir à notre table, il poursuivit :

– On dit qu'on est puni parce qu'on a péché. Eh bien, moi, je suis puni parce que j'ai accompli une bonne action.

Il donna un coup de poing qui fit danser les bouteilles et les verres sur sa table et s'écria :

– Dire que je connais l'assassin et que je ne peux pas le faire arrêter.

– Mais pourquoi, docteur ?

– Parce que les circonstances prouvent qu’il n’y a pas eu meurtre..

– Or, Hercule, dit-il d’une voix plus calme, ce n’est pas moi, ce sont les circonstances qui ont tort. Il faut à tout prix que je justifie ma conduite auprès de mes concitoyens. Il me reste encore une corde à mon arc.

– Ah.

– Oui, tu sais quelle est la profession de Fidéline Lanctôt ?

– Elle est garde-malade, je crois ?

– C’est ça. Comme le médecin la garde-malade connaît la science médicale. Je suis sûr qu’elle a découvert quelque chose.

– Quoi donc ?

– La formule du meurtre parfait.

Réellement, pensai-je, ce docteur est un peu fou.

C’est alors que mon verre s’arrêta dans son voyage entre la table et mes lèvres. La phrase que prononça le médecin m’avait trop étonné.

Il venait de dire :

– Ah, si je pouvais mettre la main sur Guy Verchères...

Je regardai mon cousin.

Il hocha la tête en murmurant :

– Non, non, Paul, ne me présente pas ; ce n'est point encore le moment.

Hercule remarqua :

– Je lis souvent les aventures de Guy Verchères. C'est un être extraordinaire qui sait démêler de maîtresse façon les affaires les plus difficiles. Si vous voulez le rejoindre ce devrait vous être facile...

– Mais comment donc ?

– Par l'intermédiaire de son cousin, le journaliste Paul Verchères, son biographe, qui l'accompagne la plupart du temps dans ses pérégrinations aventurières.

– C'est une idée.

Le médecin se leva :

– Ta tante, la mère Larouche, est malade, dit-

il, il faut que j'aille lui rendre visite. Je t'attendrai ce soir pour soigner ton pied. Bonjour.

Il sortit.

Bientôt Hercule se leva à son tour et disparut.

Guy me regarda :

– Que penses-tu de cette affaire, Paul ? demanda-t-il.

– Je pense que ce médecin est un maniaque, un craqué.

– Ainsi tu ne crois pas qu'il y ait eu meurtre ?

– Il n'y a rien d'étonnant pour moi à ce qu'un vieux de 90 ans trépassse...

Guy éclata :

– Quadruple imbécile, s'écria-t-il.

– Hein ? tu crois au meurtre, toi, intelligence ratatinée, va...

– Je sais non seulement qu'il y a eu meurtre, mais je connais le meurtrier.

Je ricanai :

– Ainsi tu sais déjà tout cela sans même t'être

levé de table.

– Pardon, je me suis levé tout à l’heure pour ramasser le portefeuille du docteur dans le but de... Mais tiens, voici la carte professionnelle du médecin.

Il me la présenta et je lus :

DOCTEUR YVES PARADIS
médecin, chirurgien,
Normandin, Lac-Saint-Jean.

Je souris :

– Tu es encore bon pickpocket, fis-je. Ainsi c’était pour savoir son nom que tu t’es galamment précipité pour recueillir le portefeuille

– Tu es un devin, mon vieux.

Verchères reprit :

– Un devin et un idiot ; ainsi tu ne flaires pas, toi, l’affaire unique, sans précédent.

– Le meurtre parfait, interrompis-je moqueusement.

– Tu l’as dit : depuis des années je me meurs d’envie de me trouver en face du crime parfait sans aucun indice, sans aucune trace, en face du meurtre que les plus éminents criminologues et médecins appellent une mort naturelle... Enfin j’ai trouvé et...

– Et moi, fis-je en levant les bras au ciel, j’ai perdu ma partie de pêche.

– Il parle de pêche devant la situation extasiatique dans laquelle nous place ce crime exquis.

Il se leva :

– Viens, dit-il.

– Où allons-nous ?

– Tu ne t’en doutes pas, perpétuel imbécile ?

– À Normandin, je suppose ?

– En effet nous filons vers le pays du docteur Paradis.

Nous étions dans la voiture.

Guy alluma le moteur et démarra...

II

L'enquête du voleur et homme de bien

Nous fîmes longtemps route en silence.

Je songeais.

Guy, comme d'habitude d'ailleurs, paraissait voir une affaire sensationnelle là où je ne voyais moi que la lubie d'un vieux docteur. Je dus tout de suite avouer cependant que toujours l'animal avait eu la raison de son côté dans les causes précédentes que j'avais relatées pour sa plus grande gloire.

Puis une idée fulgurante me fit tressaillir :

– Mes oreilles ne m'ont pas trompé, dis-je, tu as prétendu que tu connaissais le coupable, Guy, n'est-ce pas ?

– La coupable, rectifia-t-il.

– Quelle est-elle ?

Il leva les bras au ciel et je dus m'emparer du volant pour empêcher la voiture de nous écrabouiller dans le fossé.

– Cela devient monotone, dit-il en reprenant la roue comme si rien ne s'était passé.

– Qu'est-ce qui devient monotone ? voulus-je savoir.

– De te répéter que tu es un imbécile ou un idiot.

Il ajouta me parodiant :

– Quelle est la coupable ? Quelle est la coupable ? Mais cela saute aux yeux et les crève. Naturellement c'est Fidéline Lanctot.

– Naturellement, fis-je moqueur. Mais aurais-tu l'obligeance de me dire quelle preuve tu as contre elle ?

– Aucune, mon vieux. Ce sont des preuves que nous allons actuellement chercher.

Je me résignai.

– Cette affaire, soupirai-je, est contraire à toutes les lois élémentaires du roman policier.

– Ah, ah, explique-moi donc.

– Généralement nous ne connaissons le coupable qu’à la fin du roman, mais ici nous n’en sommes qu’au début et déjà l’assassin est révélé au lecteur.

Verchères sourit :

– À force d’écrire des romans, chaste cousin, fit-il, tu en es venu à croire qu’ils mènent la vie, quand ils doivent se laisser guider par elle. L’affaire Lanctot c’est de la vie avec tout ce qu’elle a d’imprévu. Cette femme a une habileté diabolique. On la sait coupable, mais on ne peut point l’arrêter parce qu’elle a commis le meurtre indéchiffrable, le crime parfait.

Je murmurai :

– Habileté diabolique. Le diable, Guy, si jamais tu solutionnes ce problème de mort j’intitulerais la narration que j’en ferai LA FILLE DE LUCIFER.

Pour une fois Guy m’approuva :

– J’aime ce titre, dit-il ; il convient bien à l’histoire que nous commençons à vivre.

Nous approchions de l'église paroissiale de Normandin.

Guy freina.

– Où descendons-nous ? demandai-je.

– Mais au presbytère...

– ... naturellement, raillai-je.

– Eh oui, innocent, ne sais-tu pas que tout curé possède une mine de renseignements sur ses paroissiens ?

L'animal, il avait encore raison.

Je demandai :

– Tu ne révéleras pas ton identité au vieux prêtre, toujours...

– Non, sois sans crainte. Un voleur célèbre comme moi pourrait l'effaroucher tandis que la vue du détective Théo Belœil, de la sûreté provinciale, lui desserrera sans doute les dents.

– Tu vas personnifier le gros Belœil ?

– Ne prends pas le mors aux dents, Paul, c'est avec son entière autorisation que je porte sur moi une des badges de Belœil.

Après une seconde de silence il ajouta :

– À la suite d'un gros service rendu, mon vieux.

Je sonnai à la porte du presbytère.

Un vieux prêtre vint nous ouvrir.

Ce fut Guy qui parla alors :

– Monsieur le curé ?

– Oui, mes braves amis.

– Pouvez-vous nous accorder quelques minutes d'entretien ?

– Mais oui, certes, entrez donc, messieurs.

Il nous fit passer dans un salon garni d'une table sévère, de vieux fauteuils de crin et d'images de papes et d'évêques.

Mon imprévisible cousin dit :

– M. le curé, nous sommes venus ici pour faire une enquête discrète sur la mort d'un de vos paroissiens.

Le visage du vieux prêtre se rembrunit :

– Ainsi vous êtes détectives, fit-il.

– Oui, mais vous pouvez être assuré que nous ferons tout en notre pouvoir pour éviter le scandale.

– Vous me comblez, messieurs. Il s’agit sans doute de la mort d’Anastase Rouleau ?

– Vous l’avez dit.

Le vieux prêtre s’écria :

– Ciel, se peut-il qu’il y ait eu crime !

Verchères s’empressa de déclarer :

– Oh, c’est peut-être une tempête dans un verre d’eau, vous savez.

Le curé se rasséréna visiblement :

– Ce serait bien tant mieux, et que désirez-vous de moi, messieurs ?

– Quelques renseignements seulement, monsieur le curé.

Le prêtre se recueillit, puis il dit :

– À titre de représentant sur terre de la justice divine il est de mon devoir d’aider dans leurs recherches de la vérité les représentants de la justice humaine. Posez vos questions, messieurs ;

j'y répondrai au meilleur de ma conscience.

Le voleur et homme de bien se mit à se promener de long en large dans le salon.

– Vous connaissiez bien le mort ? fit d'abord Guy.

– Oui, depuis de très nombreuses années. C'était un de mes paroissiens les plus pieux et les plus généreux. Sans lui mon église aurait été bien moins belle.

– Avec qui habitait-il ?

– Avec sa nièce Fidéline Lanctot, Fidéline est la fille d'un frère de Rouleau.

– Il n'y avait pas d'autres parents ?

– Il y en avait, mais ils sont tous morts. Il ne restait plus que Fidéline.

– Anastase Rouleau a-t-il fait un testament avant de mourir ?

– Le notaire Thouin, un autre de mes pieux paroissiens, pourrait mieux vous renseigner que moi sur ce point. Mais non, je ne crois pas qu'il y ait eu de testament. Le document aurait d'ailleurs

été inutile vu que, Fidéline étant la seule parente, elle était par le fait même la seule et unique héritière naturelle.

Je me dis : Si elle était sûre d'avoir l'argent du bonhomme pourquoi l'aurait-elle assassiné ?

Guy faisait-il enfin fausse route pour une fois, et allais-je pouvoir rire de lui à mon goût ?

L'avenir le dirait et je me pris à espérer...

– Mais mon cousin continuait son interrogatoire :

– Le vieux Rouleau habitait-il seul avec Fidéline ?

– À sa mort, oui ; mais quelques semaines avant le malade devint maussade, puis querelleur ; il se chicana avec sa garde-malade, mademoiselle Bouliane, et il la renvoya.

– Connaissez-vous garde Bouliane ?

– Oui.

– Où demeure-t-elle ?

– Rue Racine, à Chicoutimi. Je vous assure, messieurs, que c'est une jeune fille très

respectable.

– C’est M. Rouleau lui-même qui vous a dit avoir renvoyé garde Bouliane ?

– Non, c’est Fidéline.

– Fidéline est garde-malade elle-même ?

– Oui, diplômée.

– Y avait il d’autres personnes dans la maison de Rouleau ?

Le prêtre réfléchit.

Puis il dit :

– Oui, il y avait la servante.

– Et elle s’appelle ?

– Nicole Garcelette. C’est aussi une excellente fille, orpheline, qui a déjà été en service ici.

– Connaissez-vous son adresse ?

– Malheureusement non.

– Et savez-vous pour quelle raison elle a quitté sa position ?

– C’est que le vieillard ne pouvait plus supporter sa présence à elle non plus.

Cette affaire est folle, pensai-je. Fidéline n'a aucune affaire à tuer son oncle, or elle s'arrange pour être seule avec lui afin de l'assassiner sans témoin ; et puis elle commet le meurtre et le coroner déclare que la victime est morte de mort naturelle. Réellement si Guy Verchères réussit à démêler cet écheveau, j'enlèverai mon chapeau en son honneur.

Nous sortîmes après que Guy se fut fait indiquer le site de la maison du mort.

Dehors je demandai :

– Et maintenant où allons-nous ?

– Mais, tu le sais bien, je brûle d'envie de connaître la première réalisatrice du crime parfait.

– Nous allons interviewer Fidéline ?

– Tu l'as dit.

– Front d'Europe, front d'Asie, tu les as tous, fis-je railleur.

III

L'annonce dans le journal

La maison où était mort le riche Rouleau était luxueuse.

Une servante vint répondre à notre coup de marteau sur la porte.

– C'est bien ici que demeure mademoiselle Lanctôt ? fit Guy.

– Oui, monsieur.

Avec un sans-gêne qui lui était ordinaire, mon cousin pénétra dans le corridor et obliqua à droite vers le salon.

Je le suivis.

La bonne protesta :

– Mais, messieurs, mademoiselle n'est pas ici.

Guy fit mine de réfléchir ; mais pendant ce

temps je le voyais qui regardait les portraits encadrés sur les murs.

Outre de vieux portraits de famille il y avait celui du curé et celui du Frère Marie Victorin, le botaniste de renom décédé depuis quelque temps déjà.

Quand mon voleur et homme de bien eut tout reluqué il dit :

– Très bien, mademoiselle, nous repasserons.

Lorsque nous fûmes de nouveau dehors je lui demandai :

– Et maintenant, Guy, où allons-nous ?

À son tour il me posa une question :

– Tu es journaliste, fit-il, tu dois savoir quel est le journal le plus important de la région ?

– Oui, c'est le *Progrès du Saguenay* à Chicoutimi.

– Eh bien, nous allons téléphoner une annonce à insérer dans cette feuille. Tu connais sans doute un journaliste au *Progrès* ?

– Oui.

– Très bien, nous allons aller souper à l’hôtel et tu téléphoneras de là.

Quelques minutes plus tard je rédigeais et je téléphonais l’annonce suivante :

« IL SERAIT INTÉRESSANT POUR NICOLE GARCELETTE DE COMMUNIQUER DIRECTEMENT AVEC UN CERTAIN MONSIEUR OCCUPANT LA CHAMBRE 44 DE L’HOTEL NORMANDIN. Il s’agit d’une nouvelle au sujet de son séjour chez feu Anastase Rouleau. »

Guy me dit le lendemain matin :

– Prépare-toi, nous nous rendons à Chicoutimi.

– Ah, et pourquoi ?

– Nous allons rue Racine

– Interviewer garde Bouliane, je suppose ?

– Tu l’as en plein.

Mademoiselle Bouliane se préparait à sortir à notre arrivée. Mais elle nous reçut fort gracieusement.

– Asseyez-vous, messieurs, dit-elle.

– Nous sommes détectives.

Et Verchères répéta sa chanson de la veille au vieux curé.

– Ainsi, fit la garde-malade, vous soupçonnez qu’il y a eu crime ?

– Oh, la mort nous paraît jusqu’à présent avoir été naturelle. C’est plutôt pour la forme que nous poursuivons notre enquête. Mais dites-nous, mademoiselle, est-ce bien vrai que le défunt vous avait pris en grippe ?

La jeune fille prit un air étonné :

– Ce que vous dites là est archi-faux, s’écria-t-elle. Nous nous entendions à merveille, M. Rouleau et moi.

Verchères me jeta un regard qui en disait long.

Puis il poursuivit son questionnaire :

– Qui vous a priée de partir ?

– Mademoiselle Fidéline ?

– A-t-elle donné une raison de votre congédiement ?

– Oui.

– Dites-la, je vous prie.

– Elle a déclaré qu'étant elle-même garde-malade elle jugeait à propos que c'était son devoir de veiller sur les derniers jours de son oncle.

– N'avez-vous pas jugé cette attitude étrange ?

– Non, pas sur le coup.

– Très bien, mademoiselle ; merci beaucoup de vos excellents renseignements.

Lorsque nous fûmes de nouveau dans l'auto Verchères reprit la direction de Normandin.

Nous sortions de Chicoutimi lorsqu'il me dit :

– Tu es écrivain, toi ; tu as donc le don de la condensation. Résume-moi les événements, veux-tu ?

– Bien volontiers. C'est l'affaire la plus baroque à laquelle j'aie jamais été mêlé. D'abord le meurtre est une mort naturelle. Ensuite l'assassin n'a aucun intérêt à tuer puisqu'elle est la légataire universelle de son oncle. De plus alors qu'elle n'a nullement affaire à mentir elle ment en disant à garde Bouliane que Rouleau la déteste.

– C’est qu’elle veut être seule avec sa victime, fit Verchères.

– Mais pourquoi l’a-t-elle tué ?

Verchères eut un soupir :

– Il est bien malheureux que le Frère Marie Victorin soit mort, dit-il.

Je le regardai longuement et je dus résister à la tentation de lui demander s’il devenait fou.

Nous venions de dépasser Normandin et nous nous dirigions lentement vers Saint-Félicien.

Je lui demandai :

– Pourquoi ne brûles-tu pas la route comme d’habitude ?

– Parce qu’il me faut repérer la première maison à droite.

– Et la raison de ce repérage ?

– C’est, bonasse, que nous arrêterons ensuite à la troisième maison à gauche..

– Et cette maison est celle de... ?

– Du docteur Yves Paradis, mon gogo. Ou du

moins c'est là le renseignement que j'ai eu du propriétaire de l'hôtel.

Il stoppa.

La plaque de cuivre du médecin sur le mur de la maison près de la porte principale fit dire à Guy :

– Le renseignement était bon...

Paradis était à son bureau et sobre cette fois.

Il nous regarda et dit :

– Je vous ai déjà vus quelque part, messieurs.

– Oui, fit Guy, à l'hôtel de Saint-Félicien hier.

Mon cousin ajouta :

– Nous sommes détectives.

La figure du médecin s'illumina.

Il s'écria :

– Ne me dites pas que vous venez pour l'affaire...

– Si vous voulez parler de l'affaire Rouleau c'est bien pour cela que nous sommes ici.

Il poursuivit :

– Dites-nous, docteur, croyez-vous comme nous Fidéline Lanctot coupable ?

Paradis devint radieux :

– Enfin je rencontre des hommes qui ont du bon sens, s'écria-t-il. Oui, je suis sûr qu'il y a eu meurtre et qu'il ne peut y avoir qu'une coupable, Fidéline.

Je demandai :

– Et vos raisons de croire cela ?

Guy l'interrompit dans sa réponse :

– Cela n'a aucune espèce d'importance, dit-il. Ce qu'il importe d'apprendre c'est si le vieux Rouleau a voulu ou non faire un testament.

– Je sais, fit Paradis, qu'un jour que j'allai faire une visite à mon patient je rencontrai le notaire Thouin qui sortait. Fidéline était justement à lui dire de repasser, que son oncle était trop malade pour le recevoir.

– L'était-il, docteur ?

– Emphatiquement non.

Guy Verchères demanda alors :

– Avez-vous été rendre visite à Rouleau le jour de sa mort ?

– Oui, Fidéline me téléphona ce jour-là que son oncle avait eu une forte crise, qu'elle avait peur. Je sautai dans ma voiture et me rendis sur les lieux.

– Et comment était le bonhomme ?

– Il n'était pas plus mal qu'à ma visite précédente. J'attirai Fidéline à l'écart et je lui demandai quelle sorte de crise l'oncle avait eue. Elle me répondit que le cœur lui avait manqué. J'examinai le cœur de Rouleau et constatai qu'il n'y avait guère eu de changement depuis mon dernier examen.

– Étrange, étrange, fit Guy.

Il questionna :

– Vous avez bien examiné le cadavre ?

– Certainement.

– Avez-vous remarqué une éraflure quelque part sur la peau.

Le médecin s'écria :

- J’y pense. Masi oui, mais oui.
- Où était cette éraflure ?
- Sur le bras gauche ou sur le bras droit, je ne me rappelle pas au juste lequel.

Ce soir-là Verchères fut appelé au téléphone à l’hôtel Normandin.

C’était garde Bouliane.

Elle avait oublié quelque chose.

– Fidéline, dit-elle, m’a demandé un jour de servir comme témoin à un testament olographe. Mais Anastase Rouleau qui avait peur de la mort croyait que les testaments portaient malchance et il refusa de signer le document en prétextant que selon la loi elle était légataire universelle de droit commun.

– C’est longtemps après qu’on vous a congédiée ? demanda mon cousin.

– Le lendemain.

IV

Le second meurtre

Deux ou trois jours se passèrent sans incidents.

Verchères ne quittait pas sa chambre.

Il fumait d'innombrables cigarettes et réfléchissait.

– Qu'attends-tu donc ? lui demandai-je.

– Mais la visite de la servante, Nicole Garcelette, naturellement.

Cette visite nous ne devions jamais la recevoir pour la bonne raison que Nicole fut trouvée la tête enfoncée, gisant sans vie, sur le bord de la route, près de Normandin.

– Elle en savait trop long, fit Guy. J'ai agi de façon impardonnable. J'aurais dû me douter que mon annonce la mettait en danger de mort.

Les policiers du lac Saint-Jean ne possèdent pas la science de ceux des grandes villes. S'ils avaient fouillé le fossé près du cadavre de Nicole ils auraient découvert le sac à main de la victime, découverte que fit mon cousin ce jour-là.

Dans le sac il y avait la carte d'enregistrement national de la servante, un miroir que Guy enveloppa soigneusement dans un mouchoir et une carte de visite d'une certaine femme du nom de Hortense Tremblay, de Chicoutimi.

Verchères demanda à la morgue la permission qui lui fut accordée de voir le cadavre.

Lentement il enleva le drap qui le recouvrait et silencieusement il me montra le bras gauche de la morte sur lequel apparaissait une légère éraflure.

– De plus en plus étrange, murmura-t-il.

Nous venions à peine de rentrer à l'hôtel Normandin lorsque Guy fut appelé au téléphone.

Il revint quelques instants plus tard en se frottant les mains :

– Tu ne sais pas qui m'a appelé ?

J'eus un mouvement d'impatience :

– Bien que tu le prétendes moqueusement, fîs-je, je ne suis pas un devin.

– Eh bien, c’est Hortense Tremblay.

– Hortense de la carte de visite ?

– Sans nul doute.

– Et que te veut-elle ?

– Elle désire me voir.

– Ah. Dans quel but ?

– Elle prétend avoir des renseignements à me fournir sur l’affaire Rouleau. Elle m’a donné rendez-vous dans trois heures d’ici.

– Où ça ?

– Chez elle, à Chicoutimi.

– Tu y vas, certainement.

– Moi aussi ?

– Non.

Je me résignai en disant :

– C’est ça, garde tout le plaisir pour toi.

Mon cousin fut une demi-journée parti.

Lorsqu'il revint il me déclara gravement :

– Tu sais, Paul, que je ne suis pas un peureux.

– Loin de là.

– Eh bien, j'ai eu peur.

Et il me raconta...

Hortense était une très belle fille dans la trentaine. Elle le reçut fort aimablement.

– Assoyez-vous, lui dit-elle ; je vous attendais et je viens de vous préparer un excellent verre de Scotch.

Elle lui tendit le cabaret.

Guy prit le verre.

Mais il y allait avec sa prudence habituelle qui lui a sauvé d'innombrables fois la vie.

Il sentit donc le Scotch et respira une vague odeur de chloral.

Le chloral, ce stupéfiant qui ne laisse aucune trace dans l'estomac !

Il ne fit mine de rien et plaça le verre sur un guéridon près de lui.

– Vous ne buvez donc pas, dit Hortense.

– Oh, plus tard, mademoiselle, lorsque vous m’aurez fourni les précieux renseignements que je suis venu quérir.

La fille éclata soudain en sanglots.

– Oh, soyez mon protecteur, fit-elle en se jetant dans les bras de mon cousin.

Heureusement Guy surveillait étroitement Hortense.

Il s’aperçut qu’elle avait une sacoche à la main et qu’elle l’ouvrait lentement.

– Alors, me dit Guy, j’eus peur, je me dégageai vivement et je m’enfuis comme un lâche.

Il ajouta :

– Mais avant de m’enfuir je fis quelque chose.

– Quoi donc ?

– Je volai le briquet Ronson de cette fille.

– Pourquoi ?

– Pour avoir ses empreintes digitales, cette

affaire...

Je dis :

- Sais-tu ce qu’il y avait dans la sacoche ?
- L’instrument du meurtre parfait sans nul doute.
- De quelle nature est cet instrument ?
- Je n’en sais rien encore, et pour l’apprendre il était nécessaire que je restasse vivant.

Il ajouta :

- Cette Hortense Tremblay est une surprise complète pour moi.
- Comment ça ?
- Je ne savais pas que Fidéline Lanctot avait une complice.

Je protestai :

- Cette affaire est de plus en plus baroque. Ça ne tient pas debout que Fidéline ait une complice, car elle devra diviser l’argent avec elle.

Verchères ne répondit pas ; il se contenta de me dire :

- Viens.
- Où allons-nous ?
- Chez le notaire Thouin ; il demeure à côté.
- À propos du testament, je suppose ?
- Pour une fois tu es perspicace.

*

– Oui, fit le notaire, je m’attendais à votre visite ; car monsieur le curé m’avait avisé de votre présence en notre petite ville.

Guy déclara sans ambages :

– Il n’y a plus de doute ; nous sommes en présence de deux meurtres qui se rattachent l’un à l’autre, celui de Rouleau et celui de Nicole.

– Quelle affaire, quelle affaire, s’écria le tabellion ; Normandin, une ville généralement si paisible...

Mon cousin reprit :

– Avez-vous été voir Rouleau au sujet de son

testament à faire ?

– Oui.

– Quand ?

– Lorsque j’ai appris de monsieur le curé qu’il lui avait administré les derniers sacrements.

– Qui vous a reçu ?

– Fidéline.

– Avez-vous préparé un testament ?

– Non.

– Pourquoi donc ?

– Parce que la nièce a prétendu que son oncle était trop malade pour me recevoir.

– Était-ce vrai ?

– Le docteur Paradis prétend que non.

Guy réfléchit longuement.

Puis il se mit à arpenter la pièce de long en large.

De temps en temps il marmottait :

– Se peut-il que j’aie trouvé enfin le joint ?

Il finit par demander au notaire :

– Au moment où Rouleau est mort celui-ci n'avait pas besoin de testament pour que, sa nièce Fidéline étant la seule parente vivante, elle hérite de tous ses biens ?

– Oui, fit M^e Thouin, avec ou sans testament c'était la même chose pour la nièce.

– Mais s'il était mort plus tard, notaire ?

– Que voulez-vous dire ?

– La loi des testaments n'a-t-elle pas été changée ?

Le tabellion se donna une formidable claque sur la cuisse.

Il alla consulter un livre de découpures de journaux :

– En effet, monsieur, dit-il, vous avez raison.

Guy triompha :

– Je m'en doutais, fit-il.

Thouin expliqua :

– Si Rouleau était mort trois semaines plus

tard Fidéline n'aurait point hérité s'il n'y avait pas eu de testament en sa faveur.

– Comment ça ?

– Parce que d'après la nouvelle loi seuls les descendants en ligne directe héritent lorsqu'il n'y a pas de testament.

– Et que fait-on de ceux qui sont en ligne collatérale comme c'est le cas pour Fidéline ?

– Ils ne retirent rien. L'état s'empare de la fortune du mort intestat.

Je demandai :

– Mais pourquoi alors la présumée coupable a-t-elle empêché le notaire de préparer le testament ?

Mon cousin sourit :

– Comme tu le dis, mon vieux, cette cause devient de plus en plus absurde. Et pourquoi voulut-elle plus tard en faire signer un à son oncle en présence de garde Bouliane ?

Je suggérai :

– Peut-être les circonstances avaient-elles

changé dans l'entretemps.

Guy me regarda et dit en badinant :

– Parfois je ne désespère pas de ton intelligence, Paul.

À ce moment un jeune clerc entra et déposa un journal sur le pupitre de son patron.

Celui-ci le consulta distraitement d'abord ; puis il s'écria soudain en des mots peu notariaux :

– Ça parle au diable.

Guy fit songeur :

– Oui, c'est ça, le diable... la fille de Lucifer...

Il questionna :

– Qu'y a-t-il, maître ?

– Vous savez que Nicole Garcelette a eu le crâne défoncé ?

– Oui.

– Eh bien, le médecin légiste vient de découvrir qu'elle était morte lorsqu'on lui a asséné le coup à la tête, et qui plus est, qu'elle est morte de mort naturelle.

- L’absurdité progresse, murmurai-je.
- Non, fit Guy, au contraire nous en sortons de l’absurdité. L’assassin voulait faire croire à un accident d’automobile.
- Mais pourquoi ?
- Afin qu’il ne soit établi aucune relation entre l’affaire Rouleau et cette nouvelle mort.

V

Le Chinois de Calgary

C'est le lendemain que le chinois arriva à nous et nous ahurit littéralement.

– Je suis, dit-il à brûle-pourpoint le neveu d'Anastase Rouleau.

Il pouvait avoir 18 ou 19 ans.

Il ajouta de façon incompréhensible :

– Je termine mes études classiques au séminaire de Québec et je me destine à la prêtrise. Voilà pourquoi je suis ici.

Abasourdi Guy lui indiqua silencieusement une chaise.

Puis il lui demanda :

– Qui vous a envoyé à nous ?

– C'est monsieur le curé.

– Et comment se fait-il que vous soyiez parent avec M. Rouleau ?

– Anastase était le frère de mon père.

Je demandai :

– Prétendez-vous par hasard que le frère du mort était chinois ?

– Imbécile, fit Verchères, usant de son mot favori à mon égard ; il n’y a pas que le père dans la famille, il y a la mère.

Le futur prêtre dit en souriant :

– En effet maman est chinoise.

Le voleur et homme de bien dit alors :

– Voulez-vous nous expliquer, mon jeune ami, comment votre père et votre mère se sont rencontrés.

– Volontiers, messieurs ; papa émigra dans l’ouest et s’établît à Calgary où il ouvrit un, puis deux, puis trois cafés. Maman et son frère travaillèrent pour lui comme cuisiniers. Vint la crise aggravée de plusieurs années de sécheresse. Mon père fut ruiné et mourut peu de temps après,

mais pas avant d'avoir écrit une lettre l'exhortant de m'aider à m'instruire. L'oncle Anastase fut très généreux. Il m'alloua mille dollars par année et conseilla à cousine Fidéline de continuer à me faire les mêmes paiements après sa mort.

– Rouleau vous a dit cela ?

– Non, je n'ai jamais vu mon oncle.

Nous sursautâmes, Guy et moi.

– Qui vous a dit cela alors ?

– Cousine Fidéline qui est venue me voir dès mon arrivée au séminaire de Québec.

Le jeune homme rougit légèrement :

– Elle m'a demandé, dit-il, de ne pas venir voir mon oncle.

– A-t-elle expliqué pourquoi ?

– Oui, il avait, paraît-il, la race jaune en horreur et n'avait consenti à me faire une rente viagère qu'à cause de son frère.

Je m'écriai :

– Quelle délicatesse de la part de Fidéline !

– N’est-ce pas ? fit le jeune Chinois.

Verchères demanda :

– Pourquoi êtes-vous venu à Normandin ?

– Parce que j’étais inquiet, fort inquiet. Depuis deux mois je ne recevais pas mon chèque. Or mon oncle avait toujours été ponctuel. Je décidai de téléphoner au curé de Normandin. Il m’annonça la nouvelle renversante de la mort de mon oncle. Je décidai de venir prier sur sa tombe et de demander en même temps des explications à Fidéline.

Je demandai :

– L’arrêt des chèques coïncide-t-il avec la mort de votre oncle ?

– Parfaitement.

Il ajouta :

– Je comprends que vous êtes détectives, messieurs, que me conseillez-vous de faire ? J’avais l’intention d’aller de ce pas voir ma cousine.

Guy s’écria :

- Ne faites pas cela.
- Mais pourquoi ?
- Parce qu’il y aurait sans doute un troisième crime parfait.

Le fils du ciel nous regarda d’un air éberlué :

- Je ne comprends pas, dit-il.

Mon cousin lui déclara carrément :

- Fidéline a assassiné votre oncle.

- Oh, est-ce possible ?

- Oui.

- Mais pourquoi ?

Guy Verchères dit :

- À cause d’un testament.

- Je comprends de moins en moins.

– Je suis comme ce compatriote de Chank kai shek, admis-je.

Guy soupira :

– Je vais vous expliquer, commença-t-il. Fidéline ne voulait pas du notaire pour faire le testament, parce que M^e Thouin eût

scrupuleusement écouté les volontés du testateur et s'y fût conformé. C'est ce que ne voulait pas la nièce.

– Mais pourquoi ?

– Parce qu'elle ne voulait pas du tout verser mille piastres par année à monsieur, au fait monsieur qui... ?

Le céleste s'inclina gracieusement :

– Lee Wong Rouleau, se présenta-t-il.

Il ajouta avec une attendrissante naïveté :

– Je dois vous dire, messieurs, que papa a réussi à convertir maman au catholicisme et que c'est une sainte femme.

Je demandai :

– Pourquoi, dis-moi, Guy, Fideline voulait-elle plus tard faire signer à Rouleau un testament olographe ?

– Idiot, mais c'est parce qu'elle l'avait rédigé elle-même et qu'elle avait omis d'y mentionner Lee Wong.

– Mais puisqu'elle héritait quand même sans

testament.

– Pas sous la nouvelle loi. Le testament lui aurait évité la nécessité du meurtre si l'oncle ne mourait pas assez vite de sa belle mort.

Lee Wong nous demanda :

– Si je suis réellement en danger de mort que me conseillez-vous de faire ?

– De retourner au séminaire et de n'en point sortir jusqu'à ce que la criminelle soit sous verrous.

J'intervins :

– Réjouissez-vous, Lee Wong. Vous n'avez pas commis de meurtre et aux termes de la loi vous aurez joliment plus que mille piastres par année.

Les yeux du jeune homme s'allumèrent de joyeuse anticipation :

– Qu'aurai-je donc, monsieur ?

– Sans aucun doute la moitié de la fortune de votre oncle.

– Si ce n'est la fortune entière, fit Guy, car vu la criminalité de votre cousine, les tribunaux vous attribueront sûrement sa part.

VI

Garde Bouliane

C'est deux jours plus tard qu'on découvrit le cadavre de garde Bouliane dans sa chambre à coucher le cœur percé d'une lame de poignard.

Guy s'écria :

– Cette fois nous l'avons, Fidéline ; elle a perdu la tête et a fui le sentier du meurtre parfait pour s'engager dans le vulgaire assassinat avec le poignard comme premier indice.

Il mit son chapeau :

- Viens, Paul, me dit-il.
- Où allons-nous cette fois ?
- Encore chez Fidéline.

Ce fut cette fois aussi la servante qui nous ouvrit la porte.

– Mademoiselle Lanctot est-elle ici ?

– Vous n’êtes pas chanceux, messieurs.

– Savez-vous où elle se trouve ?

– Non.

Guy se décida à révéler sa fausse identité :

– Nous sommes détectives, fit-il.

Il ajouta :

– Et je vous conseille de nous dire toute la vérité.

Le meurtre de garde Bouliane avait été commis la veille.

Mon cousin questionna la servante :

– Où était votre maîtresse hier ?

– Elle a passé la journée entière avec Cécile Warren ?

– Et qui est Cécile Warren ? je vous prie.

– C’est une voisine de ses amies.

La servante sortit avec nous sur la galerie et nous indiqua du doigt la maison de Cécile.

Mademoiselle Warren était chez elle.

C'était une belle jeune fille aux grands yeux purs.

Elle pâlit affreusement lorsque Verchères [...¹] nous étions détectives.

– Nous sommes simplement venus vous demander, ajouta t-il, avec qui vous avez passé la journée hier.

– Avec mon amie Fidéline.

– La journée entière ?

Après une brève hésitation elle répondit :

– Oui, messieurs. Nous sommes allés à la pêche au lac Long.

– Vous ne l'avez pas quittée d'une semelle ?

– Non.

Sur le chemin du retour vers l'hôtel Guy me dit :

– Je ne suis pas satisfait de l'alibi fabriqué par Cécile Warren en faveur de Fidéline.

– Pourtant, Guy, cette jeune fille me paraît très honnête.

¹ Espace blanc dans le document de référence.

Tu as raison ; mais elle a en même temps l'air d'avoir certains remords de conscience.

*

Nous assistâmes à l'enquête du coroner sur la mort de garde Bouliane.

Les personnes qui avaient découvert le corps témoignèrent d'abord et jurèrent tous qu'ils avaient vu un poignard enfoncé dans la poitrine de la victime.

Puis on appela le médecin légiste.

Celui-ci entra dans la boîte aux témoins et l'avocat de la couronne commença son questionnaire :

– Vous avez pratiqué une autopsie sur le cadavre de la victime Bouliane ?

– Oui.

– Et qu'avez-vous découvert ?

– Qu'elle est morte parce que son cœur a soudainement cessé de battre.

– Naturellement, fit l’avocat de la couronne, un cœur cesse de battre quand on le transperce d’un coup de poignard.

Ce à quoi le témoin expert rétorqua :

– Ce n’est pas du tout ce que j’ai voulu dire.

L’avocat resta bouche bée.

– Qu’avez-vous voulu dire alors ?

– Tout simplement que pour une raison qui échappe à l’analyse médicale, le cœur de la morte a cessé de fonctionner.

– Mais le poignard... ?

– Le poignard a été plongé dans le cœur de mademoiselle Bouliane alors qu’elle était morte depuis quelque temps déjà.

Guy me regarda avec un air gros de signification.

L’avocat reprit :

– Voulez-vous dire, docteur, que garde Bouliane est morte de mort naturelle ?

– Je l’affirme.

– Vous le jurez ?

– Je le jure.

Avant de rendre un verdict de mort naturelle le coroner s'écria :

– Il semble que nous avons depuis quelque temps dans le district un monstre génial qui réussit à perpétrer le crime parfait : le meurtre qui se révèle une mort naturelle. Il vient de commettre deux attentats fatals, le premier contre Nicole Garcelette. Je fais appel aux autorités détectivistes du pays pour qu'elles mettent fin immédiatement à ce début de vague de crimes qui commence à déferler sur notre majestueux lac Saint-Jean.

Il ajouta :

– Hélas, je crains bien que l'on ne puisse jamais accuser le meurtrier d'autre chose que de profanation de cadavre.

*

Ce soir-là Guy se mit à ergoter :

– Pourquoi Fidéline a-t-elle défoncé le crâne de Nicole et plongé une lame de couteau dans le cœur d'une morte ? se demanda-t-il.

Il se répondit :

– C'est que si elle est garde-malade elle ne connaît rien de la science médico-légale qui permet au médecin de savoir par l'examen du sang autour de la blessure si cette blessure a été infligée pendant que la victime était vivante ou morte. C'est là que Fidéline a commis une gaffe. Elle avait agi ainsi afin de détourner l'attention. Mais l'effet contraire s'est produit. Les trois meurtres...

– Les TROIS meurtres ?

– Oui, imbécile, ceux de Rouleau, de Nicole et de garde Bouliane..., les trois meurtres, disais-je, peuvent maintenant se rattacher et pointer vers la mystérieuse personne qui assassine sans laisser de traces.

À ce moment quelqu'un frappa à la porte de notre chambre d'hôtel.

Guy alla ouvrir.

Un vieillard en salopettes était devant nous.

– Messieurs les détectives ? demanda-t-il...

– Nous sommes bien détectives, fit Verchères.

Que pouvons-nous faire pour vous ?

– C'est monsieur le curé qui m'envoie vous voir.

– De quoi s'agit-il ?

– Je suis mortellement inquiet.

– Et quelle est la cause de votre inquiétude ?

– Ma fille Cécile est disparue.

Nous tressaillîmes tous les deux.

Guy dit :

– Ainsi vous êtes le père de Cécile Warren.

– Oui, fit le vieillard : J. B. Warren pour vous servir.

– Est-elle partie seule de la maison ?

– Oui.

– Vous a-t-elle dit où elle allait ?

– Oui, elle devait se rendre chez son amie Fidéline Lanctot.

– De fait y est-elle allée ?

– Oui, la servante de Fidéline me l’a dit.

– Savez-vous ce qui est arrivé après ?

– Cécile et Fidéline sont parties en automobile ensemble.

– Et ensuite... ?

– Personne ne les a revues.

Guy Verchères réfléchit longuement, après quoi il dit au vieillard :

– Vous allez, je vous prie, nous conduire à la chambre de votre fille Cécile.

– Volontiers, messieurs.

Lorsque nous fûmes seuls dans la chambre, Guy et moi, mon cousin me dit :

– Évidemment, je le sais maintenant, l’alibi de Fidéline est truqué, parce qu’elle estimait son amie, Cécile a consenti à mentir à ce sujet sans naturellement savoir pourquoi elle mentait. Puis les remords se sont mis à taquiner la conscience

de mademoiselle Warren. Ou je me trompe fort ou comme toutes les jeunes filles sages, Cécile tient un journal personnel et elle aura couché ses remords sur le papier.

Guy jeta un regard autour de la pièce.

– Tiens, dit-il, le journal doit être là.

Il se dirigea vers un petit secrétaire de couleur crème et il l'ouvrit.

L'animal il avait comme toujours raison.

Il me lut bientôt à même un petit livre à tranches dorées le passage suivant :

« J'ai commis un gros péché, un méchant mensonge. À la demande de mon amie Fid... j'ai dit faussement que j'avais passé la journée d'hier avec elle. Il faut que j'aille me confesser tout de suite et que je prévienne Fid... que bien qu'elle soit ma grande amie je refuserai de mentir pour elle dorénavant. Mais pourquoi avait-elle donc besoin de ce mensonge ? »

Je pensai : Elle a en effet parlé à Fideline Lanctot...

Comme s'il suivait le fil de mon idée Guy dit

alors :

– En parlant elle a signé son arrêt de mort. En effet une morte ne peut contredire un alibi.

En sortant de chez J. B. Warren nous nous rendîmes encore une autre fois chez la Lanctot.

Comme toujours la servante était seule.

Guy prit une voix rude pour lui dire :

– Écartez-vous, nous visitons la maison.

– De quel droit ? protesta-t-elle.

– Ne nous faites pas d’obstruction, menaça Guy, car nous vous arrêtons.

Cela la calma.

Ce fut dans le pupitre du mort que le voleur et homme de bien découvrit ce qu’il cherchait : le livre de banque de Fidéline.

Nous le consultâmes ensemble.

Sur les premières pages il y avait une liste de gros dépôts.

– Elle était alors à vendre les valeurs mobilières de son oncle mort, expliqua Guy.

Puis il dit :

– Tiens, tiens...

Sur les pages suivantes du livre Fidéline s'était mise à retirer de l'argent au même rythme qu'elle en avait déposé.

Qu'est-ce que cela pouvait vouloir dire ?

Verchères fouilla encore dans le pupitre.

Il finit par en sortir une liasse de chèques payés et renvoyés par la banque.

Guy regarda le premier chèque :

– Ça parle au diable, s'écria-t-il.

– Mais qu'y a-t-il donc ?

– Sais-tu, Paul à qui Fidéline donne tout son argent ?

– Non, dis vite.

– À Hortense Tremblay.

– C'est incompréhensible.

– Au contraire je comprends très bien. Hortense fait chanter Fidéline ; elle a sur elle une empreinte quelconque.

– Laquelle ?

– Nous l'apprendrons sans doute bientôt.

*

Le lendemain matin on découvrit le cadavre de Cécile sur le bord du lac Saint-Jean. Apparemment la victime était noyée.

VII

Une autre enquête

– Apparemment, dit Guy. Tu vas voir, Paul...

L'enquête était en cours.

L'avocat de la couronne questionne le médecin légiste :

– Cécile Warren est morte noyée, n'est-ce pas ?

– Non.

La stupeur envahit l'auditoire.

Se trouvait-on de nouveau en présence du crime parfait ?

L'avocat questionna :

– De quoi est-elle morte ?

– Pour une raison inexplicable le cœur a cessé de battre.

– Puis ?

– Cécile Warren était morte quand elle a été jetée à l'eau.

– Comment avez-vous pu atteindre cette conclusion, docteur ?

– Il n'y avait point assez d'eau dans les poumons de la morte pour qu'elle ait succombé à la noyade.

– Et votre conclusion ?

– C'est que Cécile Warren est morte de mort naturelle.

Le coroner dit morose :

– Profanation de cadavre... La vague continue à déferler sur nous.

Puis il rendit le même verdict que dans les deux autres cas.

*

Le lendemain Verchères eut soudain une

inspiration.

Il s'écria :

– J'ai le joint.

– Ou du moins je le crois.

Sans me donner aucune explication il disparut pour ne revenir que deux heures plus tard.

– Tu as toujours le joint ? demandai-je ironique.

– Plus que jamais, mon vieux.

Sa figure portait un air de triomphe.

Il s'assit.

– Et maintenant, lui dis-je, m'expliqueras-tu ?

– Volontiers ; allume cette cigarette.

Après un silence il dit :

– Tu te rappelles que nous avons vu chez Fideline le portrait du révérend frère Marie Victorin.

– Oui, et qu'y a-t-il de remarquable à cela ?

– Le frère Victorin était notre plus grand botaniste.

– Il était même directeur du jardin botanique de Montréal.

Mon cousin dit :

– Je viens d’appeler au téléphone le directeur actuel de cette institution.

– Et tu lui as parlé deux heures ?

Guy rectifia :

– J’ai tenu la ligne ouverte pendant deux heures.

– Mais pourquoi ?

– Pour que le directeur ait le temps de faire certaines vérifications.

– Tu fais exprès pour me faire languir, dis-je.

Verchères sourit :

– Tu as ce que tu mérites, Saint Thomas.

– Tu me mets l’eau à la bouche, Guy.

– Le frère Victorin a étudié longuement la flore du lac Saint-Jean.

– Naturellement puisqu’il a étudié toute la flore du Québec.

Mon cousin poursuivit :

– Le directeur du jardin botanique m’a relaté, vu qu’il y avait eu quatre morts violentes, une découverte de Victorin qui avait toujours été gardée secrète à cause des épouvantables dangers qu’elle comportait.

– Ah, fis-je.

– Le savant avait trouvé dans les forêts qui bordent la rivière Chaumaqua une petite fleur jaune...

J’interrompis :

– Une fleur vénéneuse, dis-je.

– Mets-en, elle est non seulement vénéneuse, mais son poison est ce que recherchent les assassins depuis toujours, un poison qui ne laisse pas la moindre trace dans l’organisme humain. Et il tue presque instantanément.

Guy continua :

– Victorin confia son secret aux autorités fédérales qui lui conseillèrent de n’en souffler mot à âme qui vive.

– Hélas, dis-je, il devait être trop tard.

– Oui, le directeur actuel du jardin botanique m’a dit que le frère lui avait révélé que quand il avait fait distiller les petites fleurs jaunes il se trouvait en visite chez un rentier de Normandin. Sa nièce, une garde-malade, lui avait aidé dans son travail. Bien involontairement, sans penser plus loin que le bout de son nez, le frère vendit son secret.

– Et tu ne doutes pas qu’il s’agisse de Fidéline ?

– Non, et toi ?

– Moi, non plus.

Guy jouait machinalement avec une allumette et gardait le silence.

– Sapristi, s’écria-t-il soudain, j’ai un autre trait de génie.

– Quoi donc ?

– Je ne te le révélerai pas tout de suite, car je peux me tromper.

Il ajouta :

– N’as-tu pas remarqué une anomalie dans cette cause ?

– Elle en déborde d’anomalies.

– Mais je parle d’une en particulier.

– Laquelle ?

– C’est que nous pourrions rencontrer Fidéline Lanctot aujourd’hui dans la rue et que nous ne saurions pas que c’est elle.

Je m’écriai :

– C’est bien trop vrai ; nous ne l’avons pas encore vue.

– Allons, fit Guy, retournons à sa résidence ; peut-être aurons-nous la chance de la voir cette fois.

Mais non.

La servante était toujours seule à la maison.

Guy lui demanda :

– Depuis quand votre maîtresse est-elle partie ?

– Depuis des jours et des jours.

Il réfléchit.

Puis il ordonna :

– Allez me chercher une photographie de mademoiselle Lanctot.

La fille eut alors une réponse éberluante :

– Il n’y en a plus une seule dans la maison.

– Qu’en a-t-elle fait ?

– Elle les a toutes emportées avec elle la dernière fois qu’elle est partie d’ici.

Guy demeura seul dans sa chambre pendant plusieurs heures.

Puis il m’appela.

– Paul, dit-il. nous savons que Fideline a tué ; nous savons pourquoi elle a tué et nous savons de même comment elle a tué. Mais nous ignorons son visage et nous ignorons de même quelle sorte d’emprise a sur elle Hortense Tremblay.

Il sembla changer de sujet de conversation :

– Je vais, dit-il, m’offrir comme appât à la meurtrière.

– Tu veux risquer ta vie ? questionnai-je.
– Pourquoi pas ? Ce ne serait pas la première fois d’ailleurs.

– Loin de là.

Il dit :

– Mais avant tout il faut que j’obtienne une entrevue de Hortense.

– Pourquoi ?

– Ça, c’est mon secret ?

Hortense Tremblay accepta de le recevoir.

Nous sortîmes.

Il traversa la rue à pieds.

– Suis-moi, dit-il.

– Où allons-nous ?

– Chez le curé.

– Mais que lui veux-tu ?

– Tu vas bientôt voir.

Le vieux prêtre nous reçut avec son amabilité coutumière.

– Que puis-je faire de bon pour vous, messieurs, aujourd’hui ? demanda-t-il.

– Vous pouvez rendre un grand service à la société.

Le curé leva des yeux surpris vers son interlocuteur :

– En quoi faisant ?

– En nous accompagnant à Chicoutimi.

Le prêtre sourit.

J’appris plus tard avec indulgence qu’il avait une petite faiblesse pour les promenades en auto.

– Et que ferai-je là ?

– J’ai besoin de vous parce que vous êtes le genre de témoin le plus digne de foi qui soit.

– Vous ne pouvez pas m’en dire plus long.

– Non.

– Pourquoi ?

– Parce que si je parlais je pourrais exercer une influence indue sur votre jugement.

Guy ajouta :

– D’ailleurs Paul, mon compagnon, n’en sait pas plus long que vous.

Le curé accepta en disant :

– Mon devoir est d’aider la société.

VIII

La fille de Lucifer

Guy arrêta son auto devant une imposante maison-appartement située dans le quartier chic de la ville de Chicoutimi.

– Descendez, monsieur le curé, et suivez-nous, dit-il.

Nous gravâmes un escalier.

Verchères s’arrêta devant une porte portant le no. 24.

– Tenez-vous tous deux derrière moi, fit-il.

Il plongea la main dans sa poche et sortit son revolver pour la première fois depuis le début de cette affaire.

Puis il changea sans doute d’idée, car il remit l’arme dans sa poche, mais en gardant sa main sur la gâchette. C’est alors qu’il sonna.

La porte s'ouvrit d'un coup sec et une femme belle dans la trentaine apparut, portant un pistolet à la main.

– Bonjour, mademoiselle Tremblay, fit Guy d'un ton sarcastique.

Le curé s'écria :

– Fidéline, mais Fidéline, deviens-tu folle ?

Elle pâlit.

Mais vite elle surpassa son sentiment passager de faiblesse à la surprise d'avoir vu le vieux curé.

Elle nous menaça de son arme :

– Entrez, ordonna-t-elle.

Guy nous fit signe d'obéir.

Puis il nous précéda.

Elle s'adressa à moi :

– Vous êtes le dernier, fermez la porte.

Je la fermai.

Guy dit :

– Ainsi, Fidéline, tu nous destines tous trois à mourir nous aussi empoisonnés par la petite

plante jaune du frère Victorin.

Elle eut un mouvement de surprise :

– Ainsi vous savez.

– Oui, fille de Lucifer.

– Il est temps que vous mouriez.

Guy tira alors sans sortir le révolver de sa poche.

L'arme tomba des mains de Fidéline alias Hortense.

– Maintenant, dit-il, tu es ma prisonnière, ma chérie.

Il poursuivit :

– Je vais te conter comment j'ai découvert ta double personnalité.

Après un silence il continua :

– Je m'accuse de t'avoir volé un briquet ici. Tes empreintes digitales étaient dessus. Lorsque j'ai découvert les mêmes empreintes sur le miroir de Fidéline dans sa chambre à coucher, j'ai eu souler. Mais c'est quand j'ai appris que tu avais fait disparaître toutes tes photographies que j'ai

acquis la certitude que tu étais une édition féminine du Dr Jekyll et Mr Hyde.

Il soupira :

– Dire que si tu n’avais pas lésiné pour quelques piastres avec ton cousin le chinois, tu n’aurais peut-être jamais été pincée.

Le vieux curé se lamenta :

– Mon Dieu, mon Dieu, dans quelle galère m’avez-vous embarqué, messieurs ? Mais quelque pénible soit-il il faut bien accomplir son devoir envers la société. Un procès pour meurtre...

La fille de Lucifer s’écria :

– Je ne serai jamais pendue.

Je ne pus m’empêcher de demander :

– Mais qui vous sauvera de la corde ?

– Mon avocat.

– Et quels arguments usera-t-il ?

– Ça, c’est mon secret.

Nous remîmes notre prisonnière entre les mains de la police provinciale et, après avoir reconduit le vieux prêtre à son presbytère, nous partîmes enfin pour la pêche.

IX

Le procès pour meurtre

Je n'eus plus de contact personnel avec la cause de la fille de Lucifer.

Plusieurs semaines plus tard, je fus pétrifié de lire dans la Presse la manchette suivante :

« Celle qu'on appelle la fille de Lucifer a été acquittée à Chicoutimi. »

Suivait la dépêche suivante :

Chicoutimi, 14. – (De notre correspondant) – Une sensation sans précédent dans les annales judiciaires de notre district vient de se produire en Cour d'Assises.

On sait que Fidéline Lanctot a été accusée de quatre meurtres.

Cette affaire a fait sensation dans le monde entier parce que la poursuite prétendait que la

Lanctot avait découvert la façon de perpétrer le meurtre ne laissant aucune trace ni aucun indice, bref le crime parfait.

Eh bien, le jury a accordé raison à l'accusée.

En effet son quadruple crime fut bel et bien parfait puisqu'elle vient d'être acquittée.

L'avocat de la défense, M^e Chaguay, a plaidé magnifiquement la cause de sa cliente.

À quatre reprises pour les quatre meurtres il a fait avouer au médecin légiste qu'il ne pouvait pas jurer que les morts n'étaient point naturelles.

Dans la péroraison de son vibrant plaidoyer il s'est écrié :

– Messieurs les jurés, allez-vous envoyer une femme à la potence quand il n'est même pas en preuve qu'il y ait eu meurtre ?

Immédiatement après le verdict le juge a ordonné la mise en liberté de l'accusée.

*

LA PRESSE, le 19 du même mois...

FIDÉLINE LANCTÔT EST RÉARRÊTÉE

Chicoutimi (De notre correspondant) – Fidéline Lanctôt a été réarrêtée cette fois sous l'accusation de profanation de cadavre. Elle a subi son enquête préliminaire devant le magistrat Tremblay.

Celui-ci a jugé qu'il y avait matière à procès.

L'accusée a opté pour un juge seul.

Quelques jours plus tard la PRESSE publiait la manchette et l'article suivants :

LA LANCTÔT CONDAMNÉE À 20 ANS POUR PROFANATION
DE CADAVRES

Chicoutimi (De notre correspondant) – Fidéline Lanctôt vient d'être condamnée à 20 ans de pénitencier pour avoir profané des cadavres. On sait qu'elle accomplissait le meurtre parfait en empoisonnant ses victimes avec un poison qui ne laissait aucune trace. Elles le piquait avec une seringue hypodermique et pour faire disparaître la piqûre elle leur éraflait la peau.

Le juge a déclaré :

– Mademoiselle, vous avez été trop habile avec vos meurtres ; la justice n’a pas eu le bras assez long pour vous rejoindre dans ce domaine. Mais il vient d’être prouvé hors de tout doute devant moi que vous avez profané des cadavres. Je serai sans merci envers vous et je vous condamnerai au maximum de la peine : 20 ans aux travaux forcés.

La Presse quelque temps après :

« Fidéline Lanctôt qui était à la prison des femmes, rue Fullum, attendant son transport au pénitencier de Kingston, vient d’être trouvée pendue dans sa cellule.

On sait qu’il s’agit de celle que le public connaît sous le nom de fille de Lucifer et qui, etc., etc. »

Cet ouvrage est le 404^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.